

## COMITE DIRECTEUR

### Deuxième réunion du 23 mars 2024 – MRS Tomblaine

#### Compte-rendu de réunion

#### Participants :

Claude ADRIAN  
Jordan AKREMANN  
Eric DELMOTTE  
Rachid HEDDACHE  
Stéphane JOUNIAUX  
Bernard LECLERC  
Julien MAHIEUX  
Gabrielle NEX  
Christophe TEJEDO-CRUZ

#### Membres du Comité Directeur absents :

Delphine DAVIDOU

#### Invités :

Régis NOIZET  
Jean-Pierre LIST  
Etienne ROBERT-DEHAULT

#### Ordre du jour

- 1) Nomination du président de séance et du secrétaire de séance
- 2) Élection du Président de la LEGE
- 3) Nomination du Secrétaire Général et du Trésorier
- 4) Confirmation des Directeurs Régionaux
- 5) Date de l'AG Élective
- 6) Organisation du Championnat Grand Est Jeunes
- 7) Organisation de la N4

#### 1) Nomination du président de séance et du Secrétaire de séance

A l'unanimité des participants, sont nommés :

- Président de séance : Bernard LECLERC
- Secrétaire de séance : Jean-Pierre LIST

Le Président ouvre la séance en donnant la constitution du Comité Directeur à l'issue de l'AG de ce même jour :

Claude ADRIAN  
Jordan AKREMANN  
Delphine DAVIDOU  
Eric DELMOTTE  
Rachid HEDDACHE  
Stéphane JOUNIAUX  
Bernard LECLERC  
Julien MAHIEUX  
Gabrielle NEX  
Christophe TEJEDO-CRUZ

## 2) Élection du Président de la LEGE

Suite à la fin de mandat du Président Régis NOIZET, Le Président de séance demande quels sont les candidates ou candidats à la fonction de Président de la Ligue des Échecs du Grand Est.

Eric DELMOTTE se déclare candidat à la fonction de Président.

En l'absence d'autres candidats, le président de séance ouvre le vote pour l'élection d'Éric DELMOTTE.

➔ **Eric DELMOTTE** est élu Président de la Ligue des Echecs du Grand Est à l'unanimité des votants par 9 voix sur 9.

Bernard LECLERC félicite Eric DELMOTTE pour son élection.

## 3) Nomination du Secrétaire Général et du Trésorier

Le Président Eric DELMOTTE indique que pour les fonctions de Secrétaire Général et de Trésorier, les personnes suivantes ont accepté d'assurer cette mission :

Gabrielle NEX - Secrétaire Générale

Claude ADRIAN – Trésorier

Ces nominations sont soumises au vote des membres du Comité Directeur.

➔ **Gabrielle NEX est élue** à l'unanimité des votants soit 9 voix sur 9.

➔ **Claude ADRIAN est élu** par 7 voix et 2 abstentions.

Eric DELMOTTE indique qu'il cherchera à déléguer fortement les tâches sur les différents responsables pour n'assurer qu'une supervision globale. Il souhaite également par ce biais préparer une transition future.

Eric DELMOTTE propose au Comité Directeur de nommer comme conseillers les anciens membres du Bureau pour accompagner les premiers mois de fonctionnement. Jean-Pierre

LIST précise qu'il souhaite être totalement libéré du fonctionnement de la Ligue au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Dans l'intervalle, il fera de son mieux pour faciliter la transition.

Eric DELMOTTE soumet au vote la nomination des trois conseillers.

➡ la nomination des conseillers est validée à l'unanimité des votants.

#### 4) Confirmation des Directeurs Régionaux

Eric DELMOTTE propose de scinder la Commission Jeunes et Scolaires en deux Commissions Distinctes : la Commission Jeunes d'une part et la Commission Scolaires de l'autre. Concernant la Commission Développement et celle du Numérique, il propose que la nomination des Directeurs Régionaux soit déferée.

La liste des Directeurs Régionaux est donc à ce jour la suivante ;

- Directeur Technique Régional : Marc FOURCART
- Directrice Régionale du Secteur Féminin : Gabrielle NEX
- Directeur Régional des Jeunes : Julien MAHIEUX
- Directeur Régional des Scolaires : Claude ADRIAN
- Directeur Régional de l'Arbitrage : Rachid HEDDACHE
- Directeur Régional de la Communication : Stéphane JOUNIAUX

#### 5) Date de l'AG Élective

Eric DELMOTTE rappelle que l'élection d'un nouveau Comité Directeur doit intervenir au plus tard en mars 2025, c.à.d. dans l'année qui suit les jeux olympiques. Il faut par ailleurs que le dépôt des listes de candidature intervienne au plus tard 90 jours avant la date de l'élection.

➡ Après discussion entre les participants, c'est la date du **samedi 14 décembre 2024** qui est retenue. Le dépôt des listes de candidatures doit donc intervenir au plus tard le 14 septembre 2024.

#### 6) Organisation du Championnat Grand Est Jeunes ?

Claude ADRIAN réaffirme son opposition à l'organisation de ce Championnat et considère que « l'ancien » Comité Directeur avait décidé de surseoir à son organisation pour 2024. Jean-Pierre LIST précise que la décision qui avait été prise le 12 décembre 2023 était de poursuivre la préparation du Championnat Grand Est, quitte à ce qu'il soit annulé par la nouvelle équipe (décision prise majoritairement avec une voix contre).

Julien MAHIEUX propose d'organiser à nouveau le Championnat Grand Est dans les Vosges car cette localisation avait remporté un vif succès. La location des salles de l'Espace L.A.C étant jugée trop coûteuse, il propose de l'organiser dans les salles de l'Espace du Tilleul au centre de ville de Gérardmer.

Jean-Pierre LIST précise qu'à titre personnel il n'est pas demandeur. Il se trouve qu'il a réservé les salles de l'Espace du Tilleul pour l'organisation du Rapide de Gérardmer le samedi 25 mai.

La mairie a de fait réservé les salles pour le club d'Echecs des Hautes Vosges pour la totalité du week-end, y compris le dimanche. Les salles pourraient donc être disponibles le dimanche pour l'organisation du Championnat du Grand Est. Si une formation Haut Niveau est organisée la veille, le club pourrait mettre à disposition sa salle de jeu à Gérardmer ou éventuellement celle de La Bresse.

Claude ADRIAN considère que le week-end du 25 et 26 mai est très mal choisi car le week-end précédent les meilleurs jeunes seront mobilisés pour le Top-16 jeunes.

Pour Julien MAHIEUX il n'y a pas de bonne date dans l'absolu car il y a des compétitions presque tous les week-ends.

Eric DELMOTTE demande de laisser la décision en suspens pour avoir le temps de réexaminer la question.

## 7) Organisation de la N4

Le DTR Marc FOURCART par le truchement de Jean-Pierre LIST informe le Comité Directeur du problème qui va se poser du fait d'une décision prise par la FFE en septembre 2023 de réduire de 7 à 6 le nombre de montées en N3. Comme la Ligue gère actuellement 7 groupes au total, on pourrait se trouver en situation en fin de saison 2024-2025 d'avoir 7 candidats à la montée en N3 pour 6 places disponibles.

Différentes solutions sont envisageables pour maintenir le même nombre de clubs en N4 pour la saison 2024-2025 comme d'organiser un match de barrage entre les équipes postulantes, limité dès la saison 2024-2025 le nombre de groupes à 6 avec 10 équipes par groupe, ...

Marc FOURCART propose d'étudier les solutions envisageables avec les deux autres directeurs de Groupe (Roger MARCHAL et Pierre ROST) pour faire une préconisation au Comité Directeur avant le 15 mai 2024.

Sans autre point à évoquer, le Président lève la séance en remerciant les participants et les invités pour leur participation aux débats

Secrétaire de Séance

Jean-Pierre LIST



Président de séance

Bernard LECLERC

